

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2026

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Adopté

N° CF2148

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Juvin, rapporteur général

-----

### ARTICLE 9 SEPTIES

À la première phrase, substituer aux mots :

« 1<sup>er</sup> janvier 2026 »,

les mots :

« lendemain de la promulgation de la présente loi ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement procède à une modification de la date d'entrée en vigueur du dispositif, rendue nécessaire par le vote du projet de loi finances pour 2026 en cours d'année 2026.